



Congrès de Versailles et remaniement ministériel : Le Cerf appelle à une réforme de la représentativité

"Un nouveau modèle de croissance fondé sur le travail et l'investissement correspond exactement à ce que réclame le Cerf" s'est réjoui Hervé Lambel après le discours du chef de l'Etat devant le Congrès, "Le président de la République a repris plusieurs de nos propositions". Nicolas Sarkozy a notamment retenu l'idée du Cerf de lancer un emprunt national pour financer les investissements prioritaires et éviter toute augmentation des prélèvements obligatoires, une idée formulée dès avril 2007 (1). En juillet 2008, le Cerf a renouvelé sa proposition au niveau européen à la faveur de la présidence française de l'Union.

Le président de la République a également repris l'idée du Cerf de faire de filières comme l'apprentissage, des voies d'excellence avec des passerelles vers des diplômes de haut niveau. Il a réaffirmé la nécessité de proposer une formation aux jeunes qui quittent l'école sans diplômes : l'expérimentation et l'évaluation du Programme d'accès au diplôme portées par Jérôme de Rocquigny, vice-président en charge de l'emploi et de la formation professionnelle au Cerf, se met en place sous l'égide du ministère de l'Education nationale (2). Il s'agit d'un dispositif qui permet au jeune d'élaborer un projet professionnel et d'accéder à un premier niveau de qualification par une acquisition de connaissances validée par l'Education Nationale.

Le chef de l'Etat a également réaffirmé sa volonté de mettre fin aux dépenses de fonctionnement inutiles, synonymes de gaspillages et d'excès bureaucratiques. Nul doute que la proposition du Cerf de supprimer la TVA interentreprises (3) qui répond clairement à cet objectif retiendra son attention : plusieurs milliards d'euros seront ainsi réinjectés dans l'économie, sans perte de recettes pour l'Etat. Alors que plus de 10 000 agents pourront être libérés et redéployés sur des missions de conseil et de service ou de lutte contre les fraudes. Le Cerf a présenté cette proposition au cabinet d'Hervé Novelli en mai dernier.

Le président de la République s'est aussi demandé pourquoi il était si difficile en France d'engager des réformes et pourquoi l'Etat a pris tant de retard pour faire les investissements qui préparent l'avenir. Le Cerf explique cet échec collectif par la faiblesse de corps intermédiaires incapables d'anticiper la récession et de faire des propositions viables pour amortir le choc de la crise financière sur l'économie réelle. Au premier rang de ces représentants, des organisations patronales et salariales déconnectées du réel et qui se sont illustrées par leur immobilisme. Si le chef de l'Etat a raison de vouloir discuter avec des partenaires sociaux qui devraient l'aider dans son action, il doit aller au bout de sa logique de rupture et impérativement réformer la représentativité et son financement en profondeur. Ce doit être une des priorités du nouveau Ministre des affaires sociales.

D'ailleurs, comment concevoir dans une démocratie, que la représentativité ne soit pas le résultat du suffrage universel (4) ? Comment accepter de déconnecter la représentativité nationale de l'efficacité des propositions ? Et donc comment laisser l'argent public financer des organisations, patronales et salariales, qui peuvent faire les pires choix lesquels s'imposent à l'ensemble du pays ? Comment accepter de laisser toujours autant d'opacité dans le financement de ces organisations ? Pourquoi accepterait-on ce système alors qu'il ne viendrait à l'idée de personne de confier le budget de l'Etat directement aux partis politiques et ce, sans contrôle ? Sans cette réforme, la révolution des mentalités voulue par le président de la République et le mouvement qu'il souhaite impulser dans la société, resteront lettre morte.

(1) Communiqué du 19 avril 2007 – Les Créateurs pour la croissance

<http://www.lescreateurs.org/070419-appel-pour-une-politique-de-grands-travaux.pdf>

(2) Communiqué du 24 avril 2009 – Emploi des jeunes : les orientations du Cerf reprises

<http://www.lescreateurs.org/090424-emploi-des-jeunes.pdf>

(3) Communiqué du 12 mai 2009 – Financement et sauvegarde des activités

<http://www.lescreateurs.org/090512-soutenir-les-tpe.pdf>

(4) Communiqué du 15 juin 2009 – Des syndicats toujours plus à l'Ouest

<http://www.lescreateurs.org/090615-syndicats-deconnectes.pdf>

**Si vous voulez soutenir les actions du Cerf, adhérez !
Cotisation 30 € à l'ordre du Cerf.**

Pour se désinscrire, envoyez un fax au : 04 34 09 05 19

Créateurs d'emplois et de richesse de France (Cerf)

1ère plateforme de représentation des Très Petites Entreprises.

Association loi 1901 - 24, avenue Gabriel - 75008 Paris - Tel : 09 51 74 23 73 - www.lescreateurs.org